

Motion du 15 octobre 2008 de MM. Jean Sanchez, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Mmes Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Florence Kraft-Babel et Laetitia Guinand: «Pont du Mont-Blanc pour tous».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la dangerosité du pont du Mont-Blanc pour les cyclistes;
- le détour imposé aux cyclistes devant changer de rive;
- la densité de circulation automobile sur ce pont;
- l'augmentation du trafic de cyclistes;
- l'urgence de prendre des mesures pour protéger la vie des cyclistes empruntant ce pont au quotidien,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- réserver un des deux trottoirs du pont du Mont-Blanc aux piétons;
- attribuer l'autre trottoir à la circulation des cyclistes.